

<https://enseignants.se-unsa.org/Dire-Non-au-Pial-ne-resoudra-rien>



Enseignants de l'Unsa

# Dire "Non au PIAL" ne résoudra rien !

- Je suis... - ASH -

Date de mise en ligne : lundi 4 avril 2022

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Le texte relatif au Pial et à son fonctionnement semble simple. Au SE-Unsa, nous demandons l'application entière de ce texte et les moyens de le faire fonctionner.

Un cadre et des missions clairs

Les élèves en situation de handicap ont des droits à l'accompagnement qui sont ouverts et notifiés par la MDPH. Ces notifications sont transmises au responsable du Pial qui prend note, recense les besoins et obtient le recrutement du nombre d'AESH nécessaire et suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins des élèves du Pial. Le coordonnateur se charge ensuite d'accorder les emplois du temps, entre besoins notifiés et AESH recrutés. La structure est cohérente et construite autour de cadres et de missions clairs.

Dégradation de l'accompagnement et des conditions de travail des AESH

Si le Pial n'est pas le problème, comment expliquer la dégradation généralisée des conditions de travail des personnels mais aussi celle de l'accompagnement reçu par les élèves ?

C'est le manque de personnels AESH qui est à l'origine des dysfonctionnements que nous observons et que vivent nos collègues. Le coordonnateur est contraint de modifier, rationaliser, redistribuer les personnels pour tenter de répondre aux besoins des élèves. En vain.

Pourquoi un tel manque d'AESH ? Deux explications sont possibles : soit il n'y a pas de candidats et les emplois restent vacants, soit il y a des candidats mais plus d'argent pour les rémunérer.

Quelles solutions ?

Dire *Non au Pial* est un slogan facile qui ne permettra pas de résoudre les problèmes des personnels et des élèves.

Pour le SE-Unsa, il est urgent d'augmenter l'attractivité du métier d'AESH en améliorant la rémunération mais aussi les conditions d'exercice, et il est également urgent que l'État respecte les droits des élèves en situation de handicap en assumant l'augmentation des enveloppes budgétaires.